

## ***RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 Février 2010***

**L'an Deux Mil dix, le mercredi 3 Février à vingt heures**, le Conseil municipal de la Commune de Brézé, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présence de **Monsieur André NIORT, Maire**

**Convocation en date du** : 26 Janvier 2010

**Étaient présents** : Mmes Mrs : NIORT André Maire, VASSEUR Nathalie, DENIS Michel, Adjoints, BEAUCHENE Damien, GUILLOT Jean-François, MAURICET Jean Paul, BERTHOME Laurence, POROU Noël, BRUNET Nadine, LE ROUX Marguerite, BOISGARD Thierry, LACASSIN Nelly, Conseillers municipaux.

**Était excusé** : BOUTEILLER Guy

**Était absent** :

**Secrétaire de séance** : ONILLON Florence

**Pouvoirs**: M BOUTEILLER Guy a donné pouvoir pour le représenter, émettre tout vote et signer tout document à Monsieur NIORT André

**Ordre du jour** :

- Vente d'un lot de peupliers en forêt communale
- Demande de raccordement au réseau de Distribution Publique d'Electricité.
- Liste des Marchés Publics conclu au titre de l'année précédente
- Modification du siège de Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement
- Séisme à HAITI – Attribution d'une subvention
- Débat sur les propositions budgétaires – fixation des dates de réunions
- Compte-rendu de la réunion du PLU
- Compte rendu des Commissions
- Permanence pour les élections régionales (2tours)
- Avenant à la convention Service de santé au travail
- Interdiction ou autorisation de circulation et de stationnement dans les espaces extérieurs jouxtant le complexe sportif et de loisirs
- Questions diverses

**Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 9 décembre 2009**

**Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé.**

## VENTE D'UN LOT DE PEUPLIERS EN FORET COMMUNALE

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal des conclusions de l'ONF concernant la vente de gré à gré d'un lot de peupliers situé en forêt communale de Brézé sur la parcelle

La vente est réalisée avec les Etablissements DROUIN pour un prix de vente de 35 300€

Suite à un arrêté ministériel du 22 Août 2005 et afin de soutenir la filière bois, **France Bois Forêt** prélève sur chaque lot de bois debout une VCO correspondant à 0,5% du montant total H.T. soit 176,50€. Cette somme sera directement réglée par l'Entreprise DROUIN à **France Bois Forêt**.

## DEMANDE DE RACCORDEMENT D'UNE MAISON AU RESEAU DE DSITRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE

Vu la délibération d'adhésion au Syndicat d'Energies

Vu le détail estimatif des travaux de desserte de l'habitation de Monsieur MAUDET pour un montant de 20 000€H.T.

DECIDE de

Participer financièrement aux travaux cités ci-dessus de la manière suivante :

Par règlement sur présentation des mémoires des sommes dues par le SIEMML du montant HT de 2 587€ maximum.

Nature des travaux – extension basse tension

<b>Travaux SIEMML</b>	<b>Financement SIEMML (frais de dossiers inclus)</b>	<b>Participation de la Commune</b>
Basse tension (extension)	16 945.00€	2 587.00€
Total Hors taxes	19 945.00€	2 587.00€

Vu la délibération du 27 Mars 2002 instaurant le principe de la P.V.N.R. (participation pour voie nouvelle et réseaux)

Le Conseil Municipal décide de récupérer la dite somme auprès des bénéficiaires Monsieur MAUDET parcelle AE n° 578 et une autre parcelle AE n°579 non vendue à ce jour.

## LISTE DES MARCHES PUBLICS CONCLUS AU TITRE DE L'ANNEE PRECEDENTE

Selon l'article 138 du Code des Marchés Publics issu du décret modifié n°2004-15 du 7 Janvier 2004, une liste récapitulant l'ensemble des marchés publics conclu au titre de l'année précédente est publiée au cours du premier trimestre de chaque année

En 2009 la Commune de BREZE a conclu un marché inférieur à 90 000€H.T.. C'est un marché à procédure adapté passé en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics – **travaux de voirie programme2009**

Entreprise Anjou Travaux Publics de BROSSAY Montant du Marché H.T. 5 309€

Montant du Marché TTC 6 349,46€

## MODIFICATION DU SIEGE DE COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION « Saumur Loire Développement »

Vu la loi n° 2004-809 du 13 Août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales

Vu les articles L.5211-5.1 et L.5211-20 du Code Général des Collectivités Territoriales portant sur les statuts d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale et ses modifications.

Le Conseil municipal de la Commune de BREZE  
APPROUVE le changement de siège de la Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement désormais fixé à l'adresser suivante :  
Communauté d'Agglomération *Saumur Loire Développement*  
11, rue du Maréchal Leclerc  
B.P. 301  
49408 SAUMUR CEDEX

### **SEISME A HAITI – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION**

Un séisme a eu lieu le Mardi 12 janvier 2010 en Haïti, faisant des dizaines de milliers de morts et plus de 3 millions de personnes sinistrées. C'est le pire tremblement de terre qu'ait connu Haïti depuis 200 ans et qui a provoqué des dégâts énormes.

Afin de soutenir la population, la Municipalité souhaite apporter son aide par le biais d'une subvention exceptionnelle de 500€ (0,37€ parhabitant) versée à l'Association des Maires de France

Le Conseil municipal, Après en avoir délibéré,  
**DECIDE** de verser une subvention de 500€ à l'AMF afin d'apporter son soutien à la population d'Haïti.

### **DEBAT SUR LES PROPOSITIONS BUDGETAIRES – FIXATION DES DATES DE REUNION**

Réunions pour la préparation du Budget

- Les 10 et 24 Février 2010 à 19H

**Réunion privée**

- Le 10 Mars 2010 à 19H à 19H

**Vote du Budget**

- Le 24 Mars 2010 à 20H en présence de Madame JACQUET Liliane du Trésor Public.

### **INTERDICTION OU AUTORISATION DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT DANS LES ESPACES EXTERIEURS JOUXTANT LE COMPLEXE SPORTIF ET DE LOISIRS**

Le Conseil municipal, décide à l'unanimité d'interdire toute circulation aux deux roues ainsi que le stationnement dans l'enceinte et la périphérie du complexe sportif et de loisirs

### **Compte-rendu de la Commissions PLU et des Autres Commissions**

Monsieur le Maire rappelle les orientations présentées à la réunion du 29 Janvier dernier. Nous attendons le rapport de l'INAO et celui de la Communauté d'Agglomération *Saumur Loire Développement* concernant l'assainissement collectif

## **AVENANT A LA CONVENTION AVEC LE SERVICE DE SANTE DU TRAVAIL INTERENTREPRISES**

Suite au décret du 28 Juillet 2004 portant réforme de la santé au travail et prévention des risques professionnels ;

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la convention avec le SMIS relative à la médecine du travail des Agents Communaux acceptée le 2 Juin 2004 doit être modifiée par avenant.

Cet avenant confirme les barèmes et les modalités de versement des cotisations et facturations et informe sur les dispositions correspondantes qui seront applicables en 2010.

Sont joints les nouveaux statuts du SMIS ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité l'avenant proposé et autorise le Maire à signer le présent avenant.

## **CONVENTION RELATIVE A LA DELIVRANCE DE LA CARTE SOLIDARITE – AVENANT**

Le Conseil municipal prend connaissance de la proposition d'avenant, émanant du service Transports du Conseil Général, qui définit les nouveaux bénéficiaires de la carte solidarité.

Le Conseil municipal donne un avis favorable à cette proposition et autorise le Maire à signer l'avenant.

## **INSTALLATION D'UN DEFIBRILLATEUR CARDIAQUE**

Le Conseil municipal sur proposition du SDIS, accepte de se doter d'un défibrillateur cardiaque entièrement automatisé. Ce matériel sera pris en charge financièrement par le SDIS et l'installation et le raccordement électrique de l'appareil seront à la charge de la Commune.

Le défibrillateur sera installé à la Mairie

## **PERMANENCES POUR LES ELECTIONS REGIONALES 14 ET 21 Mars 2010**

Composition du bureau de vote du 14 Mars 2010

<b>De 7H45 à 13H</b>	<b>De 12H45 à 18H</b>
M.NIORT André (Président)	M. BOUTEILLER Guy
M. DENIS Michel	Melle ONILLON Florence
Mme LACASSIN Nelly	M. MAURICET Jean-Paul
Mme BRUNET Nadine	

Composition du bureau de vote du 21 Mars 2010

<b>De 7H45 à 13H</b>	<b>De 12H45 à 18H</b>
M.NIORT André (Président)	M. NIORT André
Mme VASSEUR Nathalie	M. POROU Noël
M. Damien BEAUCHENE	M. BOISGARD Thierry
M. MAURICET Jean Paul	

## QUESTIONS DIVERSES

### Ordures ménagères et tri sélectif

Suite à la réunion de la SEMAE, à partir **du 16 Mars 2010**, la collecte des ordures ménagères se fera par bac SEMAE, tous les mardis matin, une fois par semaine été comme hiver. Les poubelles seront à sortir la veille. La SEMEA passera au domicile de chaque habitant pour la distribution du bac

Pour le tri sélectif, l'apport volontaire sera effectif à compter du 15 mars (il n'y aura donc plus de ramassage des bacs bleu et jaune). Des containers à verre, à emballages et à papier sont à la disposition de chacun au parking de l'Eglise, aux Belles Caves et à Grand Fond.

### Agence Postale

Depuis le 2 Février, l'agence Postale est située 13, rue du Stade. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 9H45 à 12H30 et le samedi de 9H45 à 12H.

La séance est levée à 22H30

### **Les Membres du Conseil municipal :**

NIORT André	BOUTEILLER Guy <b>Représenté</b>	VASSEUR Nathalie	DENIS Michel	BOURDIN Régis <b>Décédé</b>
BEAUCHENE Damien	GUILLOT Jean-François	MAURICET Jean-Paul	BERTHOME Laurence	POROU Noël
BRUNET Nadine	LE ROUX Marguerite	BOISGARD Thierry	LACASSIN Nelly	ONILLON Florence